



Bulletin d'adhésion 2023

En 2023, nous vous proposons deux catégories d'adhésion :

- Entreprise créée avant 2022 : **220€ pour l'année**
- Créateur-repreneur d'entreprise (à partir du 01/01/2022) : **220 € pour 2 ans**

L'adhésion au Club permet de rompre l'isolement du chef d'entreprise, de faire de **belles rencontres professionnelles**, de découvrir d'autres activités et de :

- participer aux **soirées « Réseau Club » mensuelles** - 1 repas inclus ;
- participer à l'**Assemblée Générale** - 1 repas inclus ;

(En cas d'impossibilité d'adhésion en ligne, vous pouvez nous envoyer un chèque à l'ordre du Club des Entreprises du Pays fléchois, accompagné du formulaire ci-dessous.)

Cordialement,
Le bureau

Adhésion choisie

Entreprise créée avant 2022

Créateur-repreneur d'entreprise (à partir du 01/01/2022)

Entreprise :	Date de création-reprise :
Nbre de salariés :	Activité :
Nom du gérant :	N°tel portable :
Prénom du gérant :	N°tel fixe :
Adresse postale :	Site web :
	Mail du gérant :

Autres collaborateurs à inviter

Nom Prénom Fonction :	Email :
Nom Prénom Fonction :	Email :



Club des Entreprises
du
Pays fléchois